



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24327

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/02/2021  
230 400

Raison sociale : LECLERC MICHEL

320 RUE VASSE  
76550 AMBRUMESNIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIEPPE 2008B00119

Siret : 507 560 407 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 137315 OF

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58599980

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58599980

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 35 83 02 40

Portable : 06 62 41 84 74

Site Internet :

E-mail : contact@etsleclerc.fr

Responsabilité légale :

LECLERC PAUL CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/05/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.